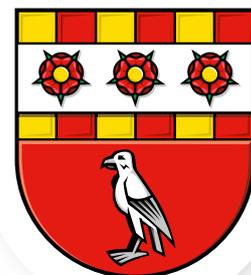


Le Lien



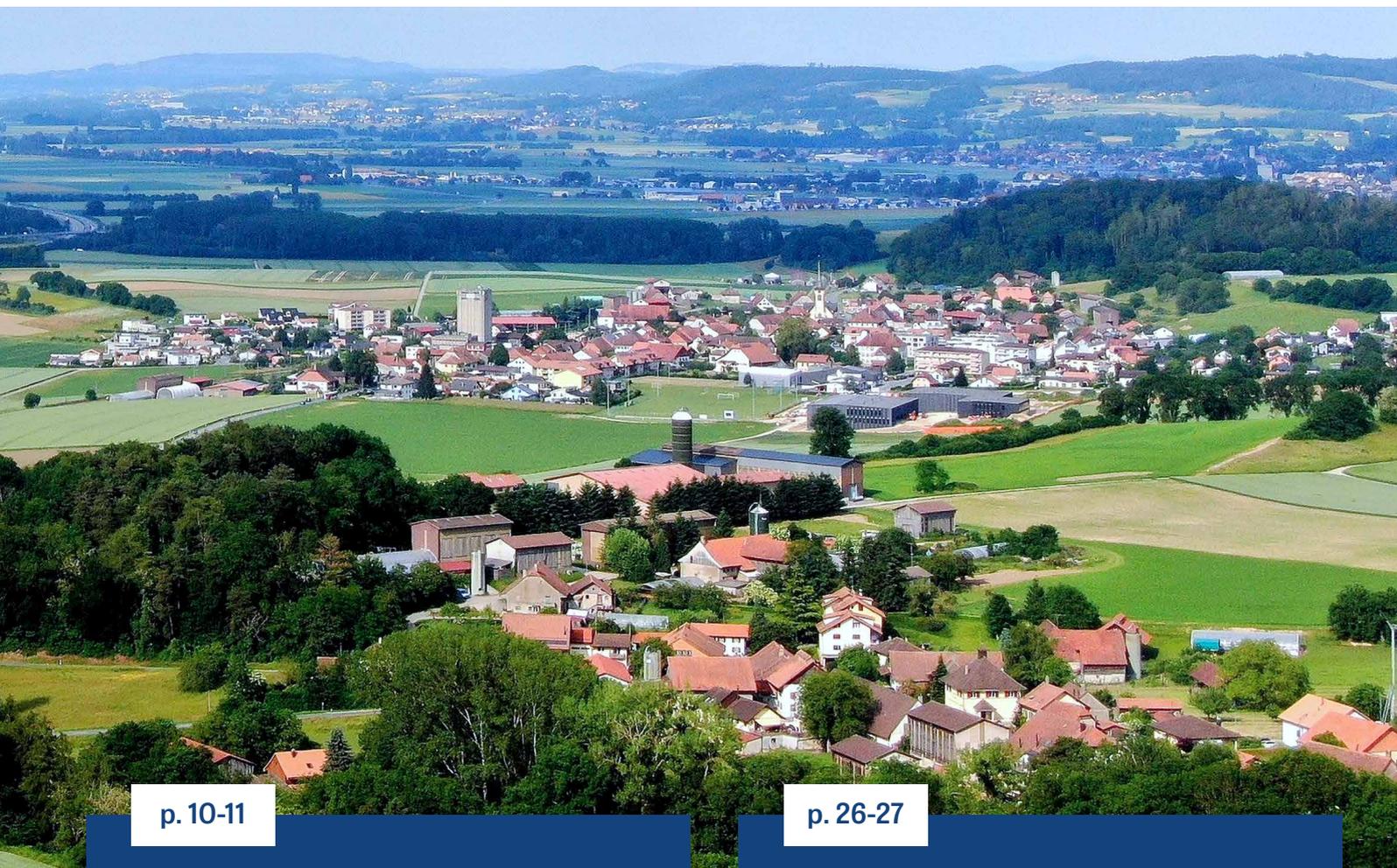
JOURNAL COMMUNAL DE CUGY

ÉDITO
Par Yannick
Bersier
p. 4

**CONSEIL
GÉNÉRAL**
4 portraits
p. 8-9

**BRÈVES DU
COMMERCE**
Le miel
p. 16-17

HISTOIRE DE CUGY
La suite de l'histoire
de nos villages
p. 28-29



p. 10-11

LE CONTINGENT DES GRENAIERS FRIBOURGEOIS DÉFILE À CUGY

Uniformes bleus, salve d'honneur, halle-
bardes et cliques des fifres et tambours...

Découvrez la tradition du Contingent des
Grenadiers fribourgeois !

p. 26-27

AU FIL D'UNE CONVERSATION, CHEMIN FAISANT AVEC FRANCESCA FARROW

Un personnage haut en couleurs, un par-
cours de vie détonnant.

À l'aise autant dans son aube qu'avec son
nez rouge !



Actus officielles

- 4 Édito
- 5 Administration
- 6 Parcelle RF170
- 7 ADIS-Broye
- 8 Conseil général
- 10 Contingent des Grenadiers



Environnement

- 12 Climat-Energie
- 13 Règles de construction



Ensemble à Cugy

- 14 Seniors
- 16 Brèves du commerce
- 18 Matinée intergénérationnelle
- 19 Paroisse





NOUS RECRUTONS ! APPEL À COLLABORATION

Notre journal est perfectible et c'est pourquoi nous vous invitons à participer à son développement. Soit activement en adhérant à l'équipe rédactionnelle, soit en amenant du contenu, articles, photographies, informations, idées, etc. Plus de renseignements auprès de notre administration communale.



VOS PHOTOS D'ARCHIVES

Afin d'illustrer la rubrique « Histoire de nos villages », vous pouvez nous confier vos trésors, anciennes photos, articles, etc. Après publication, nous vous les rendrons dans un état irréprochable et vous remercions d'avance de votre contribution.

Contact : lelien@cugy-fr.ch ou directement à l'administration communale



Education

- 20 Événements
- 21 Petite enfance
- 22 École primaire
- 23 Bibliothèque



Culture & loisirs

- 24 Sociétés locales



Clin d'Œil

- 26 Portrait
Francesca Farrow
- 28 Histoire de nos villages



Édito

Yannick Bersier



Chères habitantes, chers habitants de Cugy et Vesin,

Que le temps passe vite, nous voilà déjà à l'aube du printemps.

2023 sera marquée par plusieurs faits importants pour notre Commune et notre région.

Tout d'abord, cette année est très particulière pour l'une de nos citoyennes. Félicitations à Nadia Savary-Moser pour son élection en tant que Présidente du Grand Conseil fribourgeois. Comme le veut la tradition, la prise d'armes du Contingent des Grenadiers fribourgeois aura donc lieu le 5 mai dans notre commune.

Pour nos sapeurs-pompiers du CSPI les Verdières, 2023 représente le début du nouveau bataillon l'ADIS-Broye, qui résulte de la réorganisation de la gestion défense incendie et secours.

Pour le conseil communal, cette année a commencé par le dîner des aînés, un moment de partage très apprécié.

Comme les dernières années, une multitude de défis nous attendent avec la continuité des dossiers en cours, comme l'étude et la construction d'une nouvelle école primaire ou encore l'étude de mobilité. Notre commune continue à se développer que ce soit avec la zone artisanale sous la ligne de chemin de fer ou la zone à bâtir au Bochat-Dessus.

Le conseil communal s'attelle actuellement à la mise en place d'un service technique pour nous accompagner dans ces dossiers toujours plus complexes. Le but est d'améliorer le suivi des divers travaux et le contrôle des constructions ainsi que d'épauler l'administration communale dans ses diverses tâches.

Notre commune compte également de nombreuses sociétés locales ou commissions qui s'investissent énormément pour dynamiser le village, proposer des activités et des manifestations pour nos jeunes et moins jeunes.

Le conseil communal et son administration remercient toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin au bon fonctionnement de nos deux villages.

Yannick Bersier, Vice-Syndic

L'édito sera rédigé à tour de rôle par un membre du Conseil communal.

Horaires de l'administration

Bureau communal et agence postale



Horaires durant les fêtes

		Matin	Après-midi
Judi	06.04.2023	Ouvert 08h00-11h00	Ferme à 15h30
Vendredi Saint	07.04.2023	Fermé	Fermé
Lundi de Pâques	10.04.2023	Fermé	Fermé
Vendredi	12.05.2023	Fermé	Fermé
Mercredi	17.05.2023	Ouvert 08h00-11h00	Ferme à 15h30
Judi - Ascension	18.05.2023	Fermé	Fermé
Vendredi – Pont Ascension	19.05.2023	Fermé	Fermé
Lundi - Pentecôte	29.05.2023	Fermé	Fermé
Mercredi	07.06.2023	Ouvert 08h00-11h00	Ferme à 15h30
Judi – Fête-Dieu	08.06.2023	Fermé	Fermé
Vendredi – Pont Fête-Dieu	09.06.2023	Fermé	Fermé

Carte d'identité



Nous vous rappelons que vous pouvez établir votre carte d'identité à l'administration communale.

Pour cela, il vous suffit de vous munir de :

- votre carte d'identité à renouveler
- une photo récente et de bonne qualité (selon les normes demandées)

Les passeports sont par contre produits à Granges-Paccot. Plus d'infos sur : www.fr.ch/spomi

Centre du village de Cugy

Parcelle RF170 et ses environs

Synthèse de l'étude de faisabilité et priorités :

- Construction d'une école primaire
- Construction d'un parking souterrain
- Construction d'un chauffage à distance (CAD)

Etapas effectuées :

- Achat de la parcelle 170
- Etudes préliminaires du potentiel constructif et de l'affectation de la parcelle
- Présentation de l'étude préliminaire au législatif
- Recueil et prise en compte des avis du conseil général

Etapas futures :

- Finalisation de l'étude de faisabilité et clause du besoin
- Démarches auprès des services cantonaux
- Estimation de l'ordre de grandeur des coûts
- Définition d'un échéancier intentionnel
- Définition du principe de financement, investissement public/privé
- Présentation et validation du cahier des charges par le législatif
- Organisation de la procédure de concours
- Présentation du projet lauréat et validation d'un crédit d'étude par le législatif
- Attribution du mandat
- Développement du projet définitif
- Calcul des coûts
- Présentation et validation du crédit d'ouvrage par le législatif
- Mise à l'enquête
- Planification et exécution
- Mise à disposition des bâtiments



Plus d'info sur www.cugy-fr.ch / présentations au conseil général, juillet / décembre 2022

ADIS-Broye

Nouvelle organisation

Depuis le 01.01.2023, notre CSPI Les Verdières a rejoint le nouveau bataillon de pompiers de la Broye, ADIS-Broye (association des communes pour l'organisation et la gestion de la défense incendie et des secours du district de la Broye). Si les bases de départ sont identiques, la gestion globale de la défense incendie a évolué. En effet, l'ADIS-Broye s'est réorganisée avec un état-major (voir photo) et un comité directeur représentant les communes de la Broye fribourgeoise :



De gauche à droite : Cap Sylvain Volery Cdt Cp Alpes (Bases de départ : Verdières, Montagny, Belmont-Broye), Cap Eric Givel chef Exploitation (permanent), Cap Jean-Charles Criblet Quartier-Maitre (permanent), Cap Steven Jauquier (Cdt Rempl.), M. Joël Bourqui président ADIS-Broye, Maj. Patrick Michel Cdt Bataillon (permanent), Cap Thierry Roulin Cdt Cp Jura (Bases départ de : Cheyres-Châbles, Estavayer, St-Aubin), Cap Raphaël Pillonel chef formation et prévention (permanent).

Comité-directeur (CoDir) : Joël Bourqui, Président; Samuel Ménétre, Vice-Président (Estavayer); Lia Rosso (Belmont-Broye); Anne-Marie Durussel (Nuvilly); Simon Torche (Cugy); Remy Grether (Montagny); Jean-Michel Wyssa (Surpierre); Thierry Billieux (Vallon); Fabien Monney (Cheyres-Châbles); Aurélia Saugy, Secrétariat.

Depuis le 01.01.2023, le bataillon compte 34 interventions sur le territoire broyard.

4 portraits du Conseil général



Jonas Saugy
Président du Conseil
Unité communale

Né à Lausanne en 1984, je suis marié à Émilie et papa d'une fille et d'un garçon. J'ai grandi dans la Broye, à Granges-Marnand. Voilà plus de 10 ans que j'ai déposé mes valises dans notre belle Commune. Je suis actuellement responsable de recherche dans le Centre de Recherche et expertise en sciences anti-dopage, à l'Université de Lausanne. La famille, le sport et la vie au village font partie de mes centres d'intérêt principaux.

Comment décririez-vous la Commune de Cugy à quelqu'un qui ne la connaît pas ?

La Commune de Cugy bénéficie d'un esprit de solidarité, d'entraide, d'accueil et de convivialité d'une énorme richesse. La vie culturelle et sportive locale y est très développée et des activités adaptées à toutes personnes, quel que soit leur âge sont disponibles. Il fait bon vivre à Cugy.

Qu'est-ce qui pourrait ou devrait être amélioré dans la Commune ?

Les défis liés à la mobilité et le trafic dans la commune n'atteignent pas encore ceux que l'on peut retrouver dans diverses agglomérations. Cependant, certains axes et même chemins de remaniement sont passablement chargés et il y a là un potentiel d'amélioration. Ce qui est d'ailleurs en cours avec l'étude de mobilité qui s'étend sur tout notre territoire communal.



Jeanne Decorges Currat
Vice-présidente
Equilibre

Maman de deux ados, je suis très attachée à mes racines broyades. Après des études en histoire de l'art et en archéologie, je me suis dirigée vers l'enseignement. Je jongle désormais entre des mandats de médiatrice culturelle et mon activité d'enseignante. Intéressée par l'actualité, je suis très sensible aux enjeux environnementaux. Les valeurs essentielles pour moi sont la sincérité, l'intégrité et l'ouverture d'esprit.

Comment décririez-vous la commune de Cugy à quelqu'un qui ne la connaît pas ?

Nichée au cœur de la Broye, la commune est entourée de champs et forêts. Il suffit de marcher une centaine de mètres pour trouver des lieux où se ressourcer. Cugy est une commune dynamique où les habitants peuvent se retrouver au sein de nombreuses sociétés locales.

Qu'est-ce qui pourrait ou devrait être amélioré dans la commune ?

J'aimerais plutôt émettre un souhait : que les générations futures puissent encore dire que leur commune est agréable à vivre. Nous avons la responsabilité de garantir un équilibre harmonieux entre les défis que nous posent l'évolution sociétale et la préservation de notre biotope et de notre identité villageoise.

Il me tient aussi à cœur que Vesin ne soit pas le parent pauvre de notre commune, un village que l'on ne fait que traverser, mais qu'il puisse aussi bénéficier d'infrastructures créatrices de liens.



Manuel Pires
Membre du bureau
Alliance de Gauche

Broyard d'origine, de Aumont (1972), je m'installe à Cugy en 2008 pour y fonder une famille, avec Nathalie. Nous rénovons une ferme au centre du village. Avec nos 3 enfants, nous participons à la vie du village et je m'investis pour la relève au comité du foot. En 2016, je suis élu au Bureau du Conseil Général, à la Commission de l'Aménagement et en 2021, à la Commission Climat-Energie. Planificateur de capacité aux CFF, je planifie les horaires des trains de tout le RER VD et FR ainsi que la S5 Payerne-Chiètres.

Comment décririez-vous la Commune de Cugy à quelqu'un qui ne la connaît pas?

Les multiples lieux de formation, productivité et loisirs montrent une prise en compte des besoins des différentes générations et cultures. Le projet Mobilité est innovant.

Qu'est ce qui pourrait ou devrait être amélioré dans la Commune?

Nous avons à construire le Cugy-Vesin de demain, avec une économie durable, davantage d'alternatives écologiques et sociales. Pour mettre la nature et les besoins des générations futures au centre, oeuvrons à trois défis : mobilité douce, développement de notre commune à taille humaine, projets inter-générationnels et régionaux !



Vincent Grandgirard
Membre du bureau
Unis pour Cugy

Marié et père de trois enfants adultes, j'ai de nombreux loisirs, comme le tennis de table, la dégustation de vin, la photographie, le cinéma et la randonnée. Géographe, je travaille comme responsable du système d'information du territoire du canton de Fribourg. J'apprécie les échanges d'idées constructifs, sources d'enrichissement personnel, et la recherche d'améliorations pour le bien de tous.

Comment décririez-vous la commune de Cugy à quelqu'un qui ne la connaît pas ?

Cugy est un véritable éden campagnard où il fait bon vivre. Ceux qui ne connaissent pas nos villages, laissons-les croire que nous sommes plongés toute l'année dans le brouillard et assourdis par le bruit des jets de combat...

Qu'est-ce qui pourrait ou devrait être amélioré dans la commune ?

Dans le fond, il n'y a pas grand-chose à améliorer... On pourrait tenter de diminuer certaines pollutions, p. ex. sonores et lumineuses, qui nuisent au moral et à la santé des habitants. Mais il convient surtout de préserver ce qui contribue à la qualité de vie à Cugy, à savoir son cachet campagnard, son offre de services, de transports publics et de commerces, ses champs et ses forêts où l'on peut flâner et se ressourcer, sa vie communautaire et son esprit de solidarité.



Prise d'armes

Le Contingent des Grenadiers fribourgeois défile à Cugy



Depuis 1964, le Contingent est la «Garde d'honneur des Hautes Autorités fribourgeoises». Pour marquer l'entrée en fonction de chaque nouveau président du Grand Conseil, les 80 grenadiers se déplacent. Ils seront à Cugy le 5 mai prochain pour honorer Nadia Savary-Moser.



Nadia Savary-Moser préside cette année le Grand Conseil fribourgeois, ce qui fait d'elle la première citoyenne du canton. Clochette à la main, la Vevainoise mène les débats – parfois animés – de l'hémicycle. Ses principales tâches consistent à convoquer le Grand Conseil, à veiller au respect du règlement et au bon travail des commissions et à diriger le Bureau.

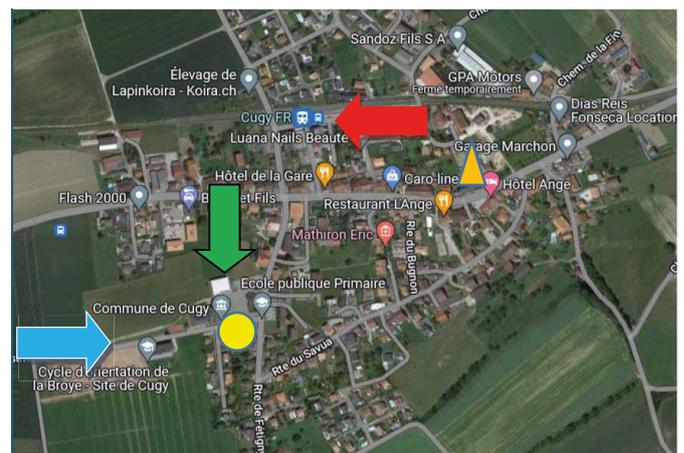
Nadia est la première femme de notre commune à accéder à cette fonction. Charly Haenni avait occupé le fauteuil de la présidence en 2003, alors que nos villages n'étaient pas encore fusionnés.

Comme le veut la tradition, le Contingent des Grenadiers fribourgeois organise sa prise d'armes dans la commune où réside le ou la président-e du Grand Conseil. La garde d'honneur des Autorités supérieures du Canton de Fribourg vous donne rendez-vous le vendredi 5 mai dès 17h30.

Au programme, défilé depuis la gare de Cugy en direction de la place du village, au CO (voir le plan). Suivra la prise du drapeau et la partie officielle, animée par la fanfare de Cugy. La soirée se terminera par un apéritif. L'événement est ouvert à toutes et tous:

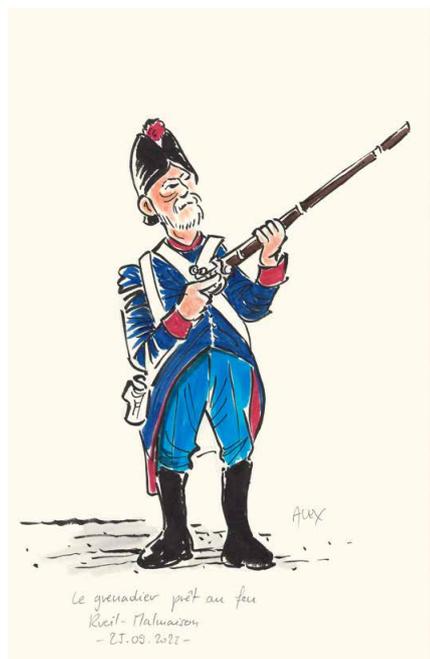
une belle occasion de découvrir cette tradition cantonale !

- Départ
- Parking
- Cérémonie
- Repas



Un peu d'histoire

Depuis sa création en 1157 par le duc Berthold IV de Zaehringen, Fribourg s'est toujours protégée militairement. Au fil des siècles et à mesure que les armes se développent, les soldats fribourgeois continuent d'être formés. Dès 1637, ces derniers sont instruits au maniement de la grenade à main. Les grenadiers deviennent des soldats d'élite, avec une position d'honneur dans les armées.



Uniforme bleu

Lorsque Napoléon retire ses hommes de Suisse en 1803, le canton de Fribourg réorganise sa protection militaire. Le Corps franc voit le jour en 1804. Il revêt l'uniforme bleu que les grenadiers du Contingent portent encore aujourd'hui. Au début du XIXe siècle, les troupes fribourgeoises jouent un grand rôle dans la protection de la neutralité confédérale.

Le fait le plus marquant date de 1814. Les troupes fribourgeoises et soleuroises occupent Genève en prévision d'une éventuelle invasion française. Cette mission confiée par la Diète fédérale, nécessite des soldats «parfaitement exercés» et des «officiers expérimentés». Un succès. Si bien que lors de troubles internes, les troupes fribourgeoises sont à nouveau sollicitées, en 1830 à Fribourg, en 1831 à Bâle et à Neuchâtel et, en Valais en 1839. Dès 1844, les grenadiers rejoignent les rangs de l'armée fédérale.

Traditions militaires

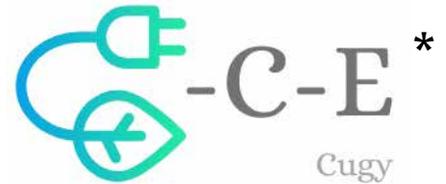
Le Contingent fribourgeois est né en 1919. Il s'agit d'une société chargée du maintien des traditions militaires du Pays de Fribourg. En souvenir des 80 grenadiers fribourgeois tombés vaillamment lors du massacre des Tuileries, à Paris, le 10 août 1792, le nombre des membres est fixé à 80. Par arrêté du 2 octobre 1964, le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg a déclaré le Contingent des Grenadiers fribourgeois «Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton». Les grenadiers sont équipés de fusils à pierre à feu, modèle 1774/8, chargés par l'orifice, de baïonnettes et de sabres extraits des musées. Ils sont fiers de servir leur pays, leur canton et leur ville avec la vieille devise des régiments suisses: «Honneur et fidélité». Dans cet esprit, ils participent à des manifestations historiques et militaires, en Suisse et à l'étranger. Aujourd'hui encore, le Contingent obéit à une organisation rigoureuse. A l'occasion de chaque campagne, la troupe est mise sur pied par ordre de marche et la manifestation débute invariablement par la prise du drapeau - signe que les grenadiers se trouvent officiellement sous régime militaire - et se termine par la remise de ce même emblème.





L'énergie et son approvisionnement

Commission Climat-Energie



L'énergie est comme une baguette magique qui permet de faire des choses. Elle permet de faire bouger, de chauffer, d'allumer, etc. Comme la magie, l'énergie ne peut pas être vue, mais on peut en voir les effets.

Quand on parle d'énergie, on pense principalement à l'électricité. Mais il y a différentes formes d'énergie : comme l'énergie mécanique qui permet de faire bouger des choses ; l'énergie thermique qui permet de chauffer ; l'énergie électrique qui permet d'allumer des choses ; et bien d'autres encore. On peut aussi convertir certaines énergies entre elles. L'énergie obtenue directement à partir de ressources naturelles s'appelle l'énergie primaire, comme le charbon, le vent, l'eau ou le soleil par exemple. Elle peut alors être utilisée directement, ou transformée en des énergies secondaires, comme : l'électricité, le carburant liquide ou gazeux.

Les sources d'énergie peuvent être renouvelables ou non

renouvelables. Les sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'hydroélectricité par exemple, sont renouvelables à un rythme égal ou supérieur à leur taux d'utilisation. Elles sont considérées comme inépuisables. Les sources d'énergie non renouvelables, telles que le pétrole, le gaz naturel, le charbon ou le nucléaire, sont des sources de stock, donc épuisables. Elles ont des effets négatifs importants sur notre climat, tels que les émissions de gaz à effet de serre et la pollution. La production et l'utilisation d'énergie ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques importants, ce qui soulève des préoccupations quant à la durabilité et à la responsabilité sociale.

Comme l'utilisation des énergies fossiles n'est pas durable, une transition énergétique est nécessaire. Il s'agit de transformer notre consommation, d'une part en passant des énergies fossiles aux énergies renouvelables, et d'autre part en adaptant notre com-

portement de consommation. Chaque acte de consommation a un impact non seulement à l'usage, mais aussi à la production de ce que nous consommons, c'est ce que l'on appelle l'énergie grise. Aussi, consommer-responsable signifie prendre en considération la provenance et la composition des biens et services pour privilégier ceux qui auront un impact social, environnemental et économique le plus faible. Dépendre des énergies fossiles est également une pratique risquée car la Suisse ne dispose pas de production significative de ces énergies. Elle dépend donc d'accords commerciaux pour leur importation.

La transition énergétique est motivée par la nécessité de lutter contre le changement climatique, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver l'environnement et de garantir un approvisionnement énergétique dont dépend tout notre système économique, qui soit sûr et pérenne.

Suite lors de la prochaine édition



*projet de logo de la commission

Règles distances et haies

Quelques rappels bienvenus

Distance à respecter par rapport aux routes (articles 131 et suivants de la Loi sur la mobilité [LMob] applicable depuis le 1er janvier 2023) :

- De manière générale, les fonds voisins ne doivent pas entraver les routes par des constructions, installations, plantes ou arbres ou toute autre mesure. L'utilisation des fonds voisins ne doit pas créer de problème de sécurité ni restreindre la visibilité des usagers de la route et des accès.
- Les murs et clôtures doivent respecter une distance de 1,65 m du bord de la chaussée et leur hauteur ne doit pas dépasser 1 m depuis le niveau de la chaussée.
- Les clôtures légères* ou provisoires peuvent être implantées à 0,75 m du bord de la chaussée le long des routes communales et des routes privées à usage public.
* Les clôtures légères sont celles qui sont facilement déplaçables à peu de frais telles que les clôtures électriques à bétail, les clôtures constituées de piquets reliés par des fils de fer ou des lattes de bois.
- Les plantations doivent respecter une distance de 1,65 m depuis le bord de la chaussée et leur hauteur ne doit pas dépasser 60 cm par rapport au niveau de la chaussée pour les plantations agricoles ou 90 cm pour les haies vives.

Si les plantations sont plus hautes, elles doivent être reculées d'autant par rapport au bord de la chaussée

Exemple : une haie vive de 100 cm de hauteur devra respecter une distance de 1,75 m du bord de la chaussée.

Le long des routes de desserte (= route de quartier), il n'y a pas de distance à respecter pour les plantations par rapport au bord de la chaussée (sous réserve des principes généraux mentionnés plus haut).

Distance par rapport aux fonds voisins (articles 45 et suivants de la Loi d'application du code civil [LACC]) :

- De manière générale, ces règles s'appliquent pour autant qu'il n'y ait pas un accord contraire conclu entre les voisins.
- Les arbres, arbustes et buissons, s'ils sont situés à moins de 10 m de la limite, doivent avoir une hauteur inférieure au double de la distance qui les séparent de la limite.
Exemple : un arbre situé à 8 m de la parcelle voisine ne devra pas dépasser 4 m de haut.
- Les haies vives doivent respecter une distance de 60 cm par rapport à la limite entre les parcelles et leur hauteur ne peut pas dépasser 120 cm après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans.
Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.
- Les clôtures peuvent être installées dans l'alignement des bornes pour autant que leur hauteur ne dépasse pas 120 cm. Si cette hauteur est dépassée, la clôture doit être reculée d'autant.
Exemple : une clôture de 140 cm de hauteur devra respecter une distance de 20 cm par rapport au fonds voisin.



Conseil des Seniors

Présentation de l'équipe



De g. à dr., Rafaëlle Mascaro, Ernest Veth, Sylvie Marchon secrétaire, Jacques Bersier, Dominique Egger, Marlyse Bangerter, Alex Glardon, vice-président et représentant du Conseil communal, Nikki Overney, Charly Haenni, président et Roger Ansermet.

Le tableau des activités récurrentes 2023

Pour plus de détails, consultez le programme d'activités du 1er semestre 2023, distribué en tous-ménages au mois de janvier dernier.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
1er du mois	3ème du mois	2ème du mois	1er du mois
Après-midi récréatif	Permanence numérique	Tables de bistrot	Groupes de marche
14h00 - 16h00	09h00 - 11h00	Dès 11.30 h	08.00 h heure été 09.00 h heure hiver
Salle 2 Bâtiment communal	Salle 2 Bâtiment communal	Hôtel de l'Ange mois impairs Hôtel de la Gare mois pair	Rdv Grande salle

Nouveaux espaces de convivialité – pose de bancs et d'une table.

Nous remercions le Conseil communal d'avoir accepté notre requête de financer et faire poser deux nouveaux bancs et une table. Pour motiver notre requête, nous avons rappelé les principales fonctions des bancs et table publics, à savoir :

1. L'usage de repos : s'asseoir, faire une pause, souffler, se poser un moment
2. L'usage utilitaire : s'installer pour se restaurer, prendre le soleil, se mettre à l'ombre
3. L'usage de loisir : contemplation, lecture, passer du temps à observer la nature
4. Le rôle dans la vie sociale : convivialité, échanges et rencontres



Ces bancs et cette table avec bancs seront installés dans les semaines à venir, au début du chemin du Botzalet, le long du chemin du Lat et au lieu-dit Pré du Fin.

Un important soutien : L'organisation de la réception de la présidente du Grand Conseil Mme Nadia Savary-Moser a dégagé un léger bénéfice. Le comité d'organisation a décidé de participer financièrement à l'acquisition de ce mobilier qui servira à toute la communauté. Le comité souhaite ainsi laisser une trace pérenne du mandat de notre 1ère citoyenne du canton en 2023. Le Conseil communal et le Conseil des seniors sont touchés par ce geste. Merci

A l'agenda des Seniors

Jeudi 20 avril à 13.30 h

Parcours découvertes - ouvert à tous les habitants de la Commune. Rendez-vous à l'abri forestier « Les Rochettes ».

Programme : La pharmacie dans la nature. Lors de cette randonnée botanique, vous apprendrez à reconnaître quelques « bonnes herbes » et serez initiés à leur usage médicinal. La découverte de cette pharmacie de la nature sera aussi l'occasion de raconter quelques histoires végétales – parfois mythologiques – qui sont colportées depuis la nuit des temps.

Animatrice : M. Cathy Roggen-Crausaz

Pour toutes questions ou pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner au bureau communal 026 660 16 92, aller au guichet, par mail à infoseniors@cugy-fr.ch ou le site Web de la Commune www.cugy-fr.ch sous l'onglet « Santé-social / Seniors – programme d'activités.

Création d'un groupe de seniors bénévoles.

Nous comptons sur vous !

Ces derniers mois, le conseil des seniors a été sollicité afin de donner un coup de main à différentes organisations. Il s'agit de petits engagements comme mettre en place des tables pour un repas et les remettre ensuite. En principe, ce sont les membres du conseil des Seniors qui s'engagent. Mais pour répondre à de nouvelles demandes, nous souhaitons constituer un groupe de bénévoles que l'on pourrait activer au gré des sollicitations. Vient qui veut, en fonction de ses disponibilités. Le groupe communiquera au travers de l'application WhatsApp sur le téléphone portable.

Nous lançons un appel à celles et ceux qui se sentent l'âme bénévole, tout en précisant qu'il s'agira de deux ou trois engagements maximums durant l'année. Pour annoncer votre intérêt, utiliser l'un des canaux habituels ou par SMS au 079 434 91 15 en précisant votre nom et prénom.

Merci d'avance.



Le miel un nectar à avoir dans ses placards

Sur une tartine, à la cuillère ou dans un thé, le miel reste un incontournable du garde-manger. Dans les rayons des magasins, on en trouve de toutes sortes: miels de fleurs, d'acacia ou encore de pissenlit, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Connaissez-vous la différence entre toutes ces sortes de miel ? Elle est due à la période de récolte. A la fin mai, les apiculteurs extraient le miel de printemps. Il est blanc. Deux mois plus tard, fin juillet, vient le tour du miel d'été, qui tire sur le brun.

Parmi les 17'500 apiculteurs et apicultrices du pays, notre commune a l'honneur d'accueillir le savoir-faire de Paul et Hélène Bürgy, de Céline Vuilleumier et de Marie-Anne Lorette. Nos amoureux des abeilles le disent eux-mêmes, rien ne vaut un produit artisanal et local.

LA PASSION AVANT TOUT

Pour en savoir plus sur cette douceur du terroir, nous avons poussé la porte de Paul et Hélène Bürgy, qui ont accepté de nous transmettre une infime partie de leurs connaissances. «Être apiculteur, ça ne s'improvise pas, nous a assuré Paul. Les heures ne peuvent pas se compter». Et en Suisse, impossible de vivre de l'apiculture. Une passion, donc, plutôt qu'un métier.

«Un apiculteur vit avec la saison. S'il ne fait pas minimum 12 degrés, on ne peut pas travailler». En hiver, les abeilles

se tiennent dans leur ruche, toutes autour de leur reine, afin de maintenir une température avoisinant les 37 degrés. Elles sont inactives, isolées du froid par des journaux disposés dans la ruche. A la mi-février, les abeilles ont droit au «candi», un mélange de miel, de sucre glace et d'eau pour les aider à passer le cap de l'hiver. Ensuite, il doit y avoir une phase de plusieurs jours à 10 degrés pour que les protégées commencent à pondre à nouveau.

Les Bürgy ont commencé leur activité en 1995. «La première année, je me suis dit 'tu ne vas jamais t'en sortir', et puis nous nous sommes formés en faisant», se souvient Paul. L'activité est très contrôlée et nécessite beaucoup de rigueur. Après avoir suivi une formation à Payerne, avec un diplôme à la clé, le savoir-faire de Paul est rapidement récompensé. Il se voit décerner la médaille d'or au Concours des ruchers romands en 1999.



Paul est devenu une référence en la matière. Lorsque Céline Vuilleumier de la Ferme Bio La Pensée Sauvage a souhaité se lancer en apiculture, elle a bénéficié de ses conseils. Actuellement, Céline possède 4 colonies. L'année dernière, ses abeilles ont produit 8 kilos de miel.

SOIGNER CHAQUE DÉTAIL

Paul et Hélène se sont engagés à garantir une qualité supérieure aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires. Ils font régulièrement contrôler leur exploitation par des experts : les ruches, les abeilles, le matériel et le stockage de ce dernier sont alors passés au crible. Et parce qu'ils remplissent toutes les conditions, ils sont autorisés à apposer le label d'or et la mention Bio Suisse sur leurs pots de miel.

De leur côté, les abeilles sont enregistrées comme animaux de rente et surveillées par Sanima, un organe de Grangeneuve. Ces dernières requièrent un soin particulier. Depuis peu, les apiculteurs de la région luttent contre le frelon asiatique et le varroa, une espèce d'acariens parasites de l'abeille.

Quant à la récolte du miel, elle ne s'improvise pas. Paul et Hélène contrôlent la température de celui-ci dans les alvéoles. S'il ne dépasse pas les 18,5 degrés, le liquide peut être extrait. «Sinon, il ne se garde pas», assurent-ils.

«LE MYSTÈRE DES ABEILLES»

Pour la fabrication de cet or jaune, comment ça marche? «Le miel, c'est le mystère des abeilles», soulève Paul. Chaque ruche est réglée comme du papier à musique. Ses occupantes – elles sont 50 à 60'000 – remplissent différents rôles: nettoyeuse, nourrice, architecte, manutentionnaire, ventileuse, gardienne et butineuse. Pendant sa vie, une abeille peut occuper toutes ces fonctions successivement, selon son âge. A savoir que l'espé-

rance de vie d'une abeille est de 35 jours. Et si une abeille se trompe de ruche en rentrant de sa mission à l'extérieur, gare à elle, elle ne fera pas long feu. La star de la colonie, c'est la reine. Son espérance de vie monte en général jusqu'à deux ans. Elle sort une seule fois de la ruche, pour son vol nuptial. Là, elle se fait féconder par plusieurs mâles. A son retour, elle pond 1'500 à 2'500 œufs par jour. Elle a le privilège d'être alimentée à la gelée royale, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Chaque saison, une ruche peut produire 2 kg de miel, comme 20. A savoir qu'un kilo de miel nécessite la sortie d'un million d'abeilles. «Tout se joue sur la météo. Si le colza commence à fleurir et qu'il pleut, les abeilles ne sortent pas, explique Hélène. 2022 a été une super année. Tout le contraire de 2021 et 2020.»

LE MIEL SOUS TOUTES SES FORMES

Marie-Anne Lorette habite Vesin depuis 20 ans. Avec ses 5 ruches, elle décline le miel sous une autre forme: le savon. Elle s'est formée il y a deux ans à l'Université européenne des Saveurs et des Senteurs, à Forcalquier, dans le sud de la France.

Nous l'avons rencontrée dans sa savonnerie «Joli Coteau», du nom de sa maison, en pleine préparation. Tous ses savons sont validés par des spécialistes agréés. Marie-Anne élabore 10 gammes. «Dans chacune, j'essaie d'avoir quelque chose de naturel, de local et de la maison.»

Elle utilise la cire d'abeille, le miel, mais aussi des plantes de

son jardin, comme le romarin, la lavande, l'ortie et la reine des prés. Il faut dire que les plantes, ça la connaît. Marie-Anne est en passe de terminer une formation d'aromathérapeute. Tous ses savons sont enrichis à l'huile végétale de jojoba ou de ricin, ce qui garantit une peau douce après utilisation. On retrouve aussi des huiles essentielles connues pour leurs vertus. «Chaque huile essentielle n'est pas là par hasard!», souligne Marie-Anne.

Chez elle, Marie-Anne Lorette organise des ateliers, sur demande. Pour les participants, c'est l'occasion de créer une pommade pour le visage personnalisée, et d'en apprendre davantage sur l'aromathérapie.

Les savons du «Joli Coteau»:

- «Fraîcheur d'été»: huiles essentielles de menthe poivrée, de citronnelle et de basilic.
- «Du sportif»: huiles essentielles de gaulthérie et d'eucalyptus citronné (anti-inflammatoire), reine des prés du jardin.
- «Du quotidien»: huile essentielle de géranium, aloe vera.
- «Rêve de Provence»: huile essentielle de lavandin, lavande du jardin.

- «Au romarin»: huile essentielle de romarin, romarin du jardin.

- «Exfoliant doux»: huile essentielle de palmarosa, cire d'abeille, graine de cameline.

- «L'or du jardin»: huile essentielle de patchouli, ortie du jardin.

- «Cœur de miel»: karité, cire d'abeille, miel.

- «Pur olive»: 100% huile d'olive – existe aussi avec une touche d'huile essentielle de lemongrass.

- «Des artisans»: café, marc de café.



La lecture de cet article vous a donné envie d'un peu de douceur ? Sachez qu'il est possible d'acheter des pots de miel ainsi que des produits dérivés directement chez nos apiculteurs :

Paul et Hélène Bürgy

Route de Fétigny 63, 1482 Cugy, 026 660 47 01

Marie-Anne Lorette

«Joli Coteau - Un coin de jardin dans votre salle de bain»,
La Léchère 22, 1483 Vesin, 078 687 83 65

Ferme Bio La Pensée Sauvage

Grange-des-Bois 2, 1482 Cugy, 078 731 88 34



Matinée intergénérationnelle CO de Cugy



Le dernier jour d'école de l'année 2022, le vendredi 23 décembre, s'est tenue une « matinée intergénérationnelle » avec les élèves du CO de Cugy domiciliés dans la Commune et une vingtaine de seniors.

Chouette initiative lancée par le CO à laquelle le comité des Seniors a répondu favorablement. Sous l'égide de trois enseignantes Audrey Fellay, Sandra Rossier et Suzanne Zeller Bersier, la matinée a débuté par un café-croissant. Puis, répartis en plusieurs groupes, les élèves et les seniors ont joué au jass, au scrabble, fait du tricot ou du crochet et même visité l'établissement pour celles et ceux qui n'avaient pas eu l'occasion de le faire.

La deuxième partie de la matinée a été consacrée à un débat. Des groupes de travail, comprenant des élèves et des seniors, ont réfléchi à propos de l'avenir de la Commune. L'objectif de ces échanges : proposer trois actions, une pour la population, une pour les jeunes et une pour les seniors.

Voici un résumé des principales propositions de ces 4 groupes :

Actions en faveur de la population

- Agrandir l'école primaire pour répondre au besoin du développement
- Disposer d'une déchetterie pour le PET, le papier, les cartons dans la Commune, de même que pour l'élimination des déchets naturels (ce n'est ni écologique, ni économique de transporter ces déchets à Sévaz)
- Favoriser l'installation d'une pharmacie
- Mettre sur pied des rencontres pour partager des lectures à la bibliothèque
- Eteindre les lumières dans la Commune la nuit / étudier les économies d'énergie
- Disposer d'un vrai bureau de poste
- Réinstaller une boîte aux lettres au centre du village de Cugy
- Mettre la ruelle du Bugnon à sens unique / route située à côté de la Boulangerie P. Bersier, ce pour des raisons de sécurité
- Réserver le parking de la gare aux habitants de la Commune (pas tous du même avis). Pour d'autres, il y a suffisamment de places de parc dans la commune (note : le terrain de la Gare appartient aux CFF)
- Rouvrir le café et voir si des commerces peuvent s'installer à Vesin
- Etudier la limitation de vitesse à travers le village de Vesin (proposition 30 km/h)

Actions en faveur de la jeunesse

- Créer un terrain de skater hockey ou skate-park ou une patinoire (piscine aussi citée également pour les seniors)
- Avoir un arrêt de bus au CO (proposé par tous les groupes)
- Mettre une personne qui gère le flux élèves-circulation aux heures de pointe sur la route cantonale
- Engager un cuisinier professionnel pour le CO
- Associer les deux sociétés de jeunesse de Cugy et Vesin (les avis sont très partagés)

Actions en faveur des seniors

- Construire des appartements adaptés pour les seniors (la demande sera rapidement grandissante)
- Avoir un lieu pour les seniors où l'on peut échanger (aussi entre les générations- lieu intergénérationnel)
- Développer les activités sportives, exemple installer un fitness extérieur
- Créer un groupe de bénévoles pour la commune, un groupe qui peut donner un coup de main à l'occasion d'organisations diverses



Merci au CO pour l'initiative, merci à nos collègues du Conseil des Seniors pour leur engagement et merci aux participantes et participants seniors.

Cet exercice était très enrichissant et a été réalisé sans filtre, à savoir chacune et chacun, jeune et moins jeune, pouvait s'exprimer librement. Il y a lieu de préciser que ces propositions n'ont aucun effet contraignant pour l'exécutif communal. Mais il s'agit peut-être de pistes de réflexion pour le futur.



Paroisse St-Laurent Estavayer

Nouveau Conseil de Communauté

Le 1er janvier 2018, la fusion de nos 12 paroisses broyardes était effective, et avec elle, la création de la nouvelle Paroisse St-Laurent Estavayer.

La responsabilité de la réflexion pastorale, d'administrer tous les fonds et revenus de la paroisse, ainsi que l'entretien des édifices religieux a ainsi été confiée pour une durée de 5 ans à un Conseil de paroisse « élargi », dans lequel chaque ancienne paroisse avait un représentant.

Dans le même temps était créé un Conseil de Communauté de Cugy-Vesin. Sa mission principale est d'entretenir une relation de proximité avec les paroissiens, de mettre en œuvre les décisions et les projets pastoraux et de représenter l'identité et les besoins spécifiques de notre communauté.

Pour le Conseil de Paroisse, à compter de cette année la phase de transition se termine : il sera désormais composé de 9 membres au lieu de 12.

Au sein de ce conseil, Marie-Madeleine Marcuard a représenté la Communauté de Cugy-Vesin. Nous tenons très chaleureusement à la remercier pour son engagement tout au long de ces années. Elle a été un lien précieux entre le Conseil de Paroisse et le Conseil de Communauté.

Alexandre Bersier la remplacera dans ce rôle et nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle responsabilité.

Pour le Conseil de Communauté, nous avons la chance d'avoir des membres bénévoles investis et motivés qui ont accepté de poursuivre leurs engagements. Ils sont nommés pour 3 ans.

Je vous les présente :

- **Marlyse Bangerter**
- **Alexandre Bersier - représentant du Conseil de Paroisse**
- **Eveline Grandgirard**
- **Bernadette Marchon**
- **Rafaëlle Mascaro - présidente**
- **Nicole Monnard - répondante de l'Equipe Pastorale**
- **Jacques Monnard**
- **Ralph Wisler**

Pour conclure, je remercie les membres du Conseil de Communauté pour leur engagement sans faille, leurs conseils et leur soutien. Ils sont le reflet de ce que la Pape François nous enseigne : faire de nos communautés un lieu ouvert où chacun se sent chez lui et peut participer. Aussi pour poursuivre dans cette voie, sachez que nous sommes à votre écoute pour continuer à vous servir au mieux et représenter notre communauté.

Rafaëlle Mascaro
Présidente du Conseil de Communauté
de Cugy-Vesin



Grande chasse aux œufs

Lundi 10 avril 2023



Buvette - Petite restauration

**Chez Yannick et Jacky
à la Grange-des-Bois**

Inscriptions dès 10h00

Départ à 11h00

- Un parcours dès 4 ans
- Un parcours adapté aux plus petits
- Cadeau offert à chaque participant

**Organisée
par la
maternelle
Les Castors**



CIRQUE ÉCOLE CUGY-VESIN

Du 12 au 23 juin 2023 à Cugy



Classes de 1H à 8H

&

Compagnie du cirque pédagogique

Gommette et Gabatcho



- Découverte des coulisses du cirque et ateliers d'initiation pour les élèves
- Spectacle les vendredis 16 et 23 juin (*réserve aux parents*)
- Buvette et stands les soirs du spectacle (*ouverts à tous*)

Canapé forestier

Le Rouge-Gorge

«La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le guérit. Elle émerveille l'âme, le coeur et l'esprit.»

Pierre Rhabi



Les ateliers de jeux en forêt ont lieu deux samedis par mois de 8h30 à 11h30
Le canapé est situé à Cugy, Lieu dit Bioles au Blanc – direction Granges des Bois

Nous accueillons des enfants dès 3 ans

Tarifs :

25.- (collation comprise) – enfants de Cugy – Vesin – Fétigny

30.- (collation comprise) – autres communes

Infos au 079 254 07 32

N'hésitez pas à consulter notre site www.le-rouge-gorge.ch et à nous suivre sur les réseaux sociaux
Canapé Forestier Le Rouge-Gorge sur FB et sur Instagram : [le_rouge_gorge_atelier_foret](https://www.instagram.com/le_rouge_gorge_atelier_foret)

Inscriptions

Rentrée 2023-2024

- Enfants nés entre le 1er août 2019 et le 31 juillet 2020
- Deux demi-jours par semaine
- Ecolage indicatif : Fr. 110.- par mois

Pour les plus petits dès 2 ans :

- Enfants nés entre le 1er août 2020 et le 31 juillet 2021
- Un demi-jour par semaine
- Ecolage indicatif : Fr. 90.- par mois

Les documents relatifs aux inscriptions sont disponibles :

- sur Internet www.castorscugy.ch
- auprès de Géraldine Cantin, responsable des inscriptions, au 079 464 32 25 ou par e-mail castorscugy@hotmail.com
- au bureau communal de Cugy

Délai d'inscription : 30 avril 2023

Les maîtresses et le comité de la maternelle vous remercient pour votre confiance.

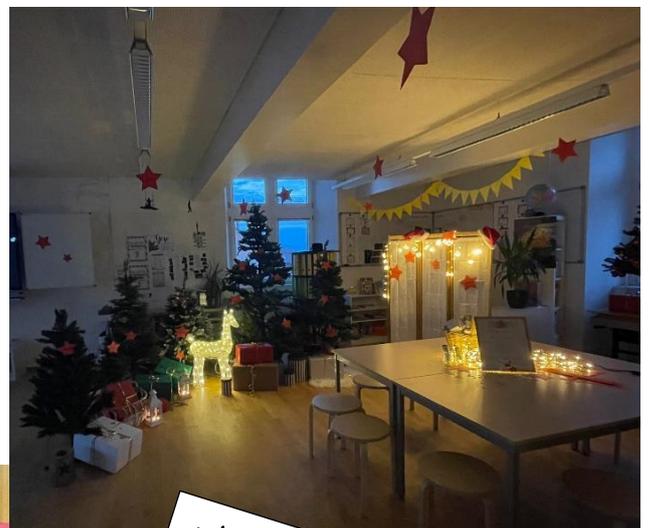
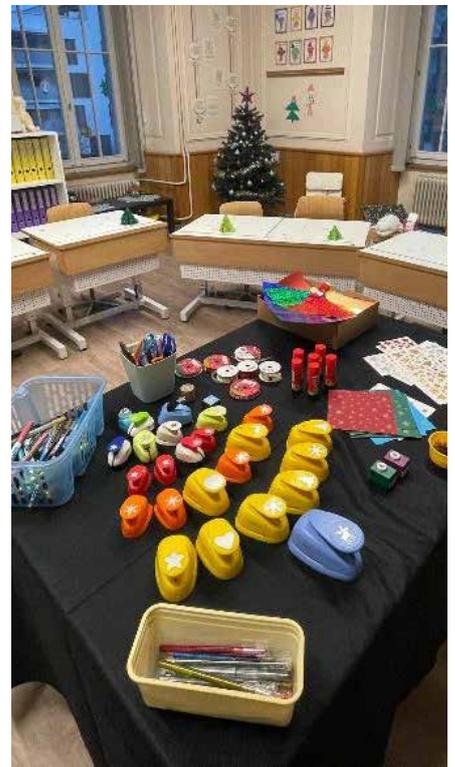




La magie de Noël s'invite à l'école !



Le 20 décembre dernier, l'école de Cugy a ouvert ses portes aux familles des élèves. Pour cette occasion, le château a été décoré par les élèves et leurs enseignants, afin de permettre à chacun de se plonger dans une atmosphère chaleureuse juste avant les fêtes de Noël ! Durant cette soirée, enfants et adultes ont pu participer à différentes activités en lien avec l'hiver et même déguster du thé, du vin chaud et autres pâtisseries préparés par le conseil des parents et les enseignants.



« Magnifiques décorations et ambiance chaleureuse ! »

« Des activités variées et créatives à faire avec nos proches ! »

« Un joli moment de convivialité au sein de l'école ! »

« La magie des fêtes de Noël ! »



Les enseignants de Cugy-Vesin

Bibliothèque

Cours FAC

Avec la venue du Cycle d'Orientation (CO) à Cugy, les rôles et fonctions de la Bibliothèque Communale se sont élargis. Nous recevons désormais régulièrement des classes pour le prêt de livres. Nous réalisons aussi des animations pédagogiques qui ont pour objectif de faire découvrir des ouvrages et inciter les élèves à la lecture, mais aussi de soutenir les enseignants dans leurs séquences de cours.

Dernièrement, dans le cadre de la semaine des métiers, nous avons ainsi proposé aux 9èmes une animation pédagogique autour de ce thème. Elle avait pour premier objectif de leur faire découvrir de façon ludique différents métiers. Le deuxième objectif était de leur présenter les livres et les articles de revues disponibles à la bibliothèque sur ce sujet.

Une autre forme de collaboration entre la bibliothèque et le CO a vu le jour. La direction a souhaité

proposer des Cours Facultatifs aux élèves qui restent sur place le midi. C'est ainsi qu'est né le cours FAC de la bibliothèque.

Il est financé par l'État de Fribourg et 3 fois par semaine (les lundis, mercredis et vendredis) des élèves sont inscrits et viennent à la bibliothèque pendant leur pause de midi.

Prochainement, à l'occasion de la fête du CO qui aura lieu le 12 mai 2023, les élèves participant à ce cours FAC auront l'occasion de vous présenter, sous forme d'affiches, leurs avis et réflexions autour des livres. Vous aurez ainsi l'occasion de découvrir leurs points de vue. Vous pourrez aussi venir découvrir ces affiches lors de votre visite à la bibliothèque à partir du 22 mai 2023.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous constatons que vous êtes de plus en plus nombreux à venir à la bibliothèque. Nous vous remercions pour votre soutien !



Animation avec les élèves du CO

réalisé avec Laurène Hayoz
dans le cadre de son travail de master à la HKB

La Voix du Manga

Atelier d'échange et de communication sur les mangas

TU ES FAN DE MANGAS ? CET ATELIER EST POUR TOI !

Ensemble, nous explorerons le monde des mangas et nous en définirons les potentiels. Tu apprécies les designs de personnages ? Les scénarios bien ficelés ? Tu dessines dans le style manga ?

Viens partager ton lien et ton avis sur les mangas avec d'autres amateurs et amatrices et créons un projet pour transmettre notre passion. Ce projet sera ensuite exposé dans la bibliothèque !



Infos:

Quand: A partir du 2 mai 2022. Tous les lundis et vendredis.
12h30-13h30. 6 rencontres.

Lieu: Bibliothèque de Cugy.

Pour qui: Pour les élèves de 9H à 11H, fans de manga.

Sur inscription, max 10 participants
Délai d'inscription: 25 avril 2022. Bulletin à rendre à l'accueil de la bibliothèque ou par e-mail à l'adresse au verso.





Appel aux sociétés locales

Comment communiquer vos événements, manifestations, etc. ?

Le journal communal Le Lien est ouvert à toutes les sociétés locales. Comment procéder pour publier un article ? Il vous suffit de l'envoyer à l'adresse mail : lelien@cugy-fr.ch

Les prochaines éditions paraîtront au mois de juin 2023 (No 52) et novembre 2023 (No 53).

Le délai à respecter pour l'envoi d'un article : **le 31 mai pour l'édition 52 et le 31 octobre pour l'édition 53**. Pour illustrer l'article, il est vivement conseillé d'y ajouter une ou deux photos, si possible de bonne qualité.

L'équipe de rédaction traite toutes les demandes. Elle se réserve le droit, en cas de besoin de disponibilité, de réduire la longueur du texte. Par contre, seul un manque d'espace peut empêcher une publication. Des sollicitations de dernière minute peuvent être étudiées au cas par cas.

L'équipe de rédaction se réjouit de recevoir vos articles, annonces, etc. Merci d'avance.



EGLISE DE CUGY

Dimanche 16 avril à 17h

CONCERT BROYARD

Les 100 voix du chœur

BROYÉ PAS DU NOIR

Dir. Jean-Luc Maradan et Manu Ding

&

Les 30 musiciens de

L'ENSEMBLE DES CUIVRES BROYARDS

Dir. Eric Martin

-Entrée libre - Collecte-





3 juin 2023
Place du CO

CHAMPIONNAT CANTONAL POLYSPORTIF

70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FSG CUGY-VESIN



Durant toute la journée, venez encourager plus de 800 enfants qui s'affronteront au travers de joutes sportives.



Petite restauration, boissons & glaces artisanales.

FSG CUGY-VESIN
1953 - 2023

Souper spectacle

AVEC JÉRÉMY CRAUSAZ,
CINZIA CATTANEO & LORD BETTERAVE

3 JUIN 2023 19H00
SALLE POLYVALENTE CUGY

REPAS 3 PLATS: 85.- PAR PERSONNE / RÉSERVATION DÈS LE 1ER MAI 2023

Si vous voulez nous soutenir dans l'organisation de cette manifestation, n'hésitez pas à scanner le QR code pour vous inscrire en tant que bénévole. Merci !



www.benevoles.fsg-cugyvesin.ch/inscriptions.php - 079 555 1482

Au fil d'une conversation, chemin faisant avec Francesca Farrow...



Née le 25 avril 1968 à Genève, diacre de la paroisse réformée de Môtier-Vully, clown et bricoleuse, membre de La 3C, la commission culturelle de Cugy, habite Vesin depuis 2005

farrowfrancesca@gmail.com

FRANCESCA, PARLEZ-NOUS DE VOTRE PRIME ENFANCE :

Je suis anglaise, née à Genève. Un cancre, un clown à l'école, une dernière de classe. Les années d'école enfantine avec un bureau placé au coin, ce qui ne m'empêcha pas de faire rire mes camarades, au grand dam de la maîtresse qui n'en pouvait plus.

COMMENT S'EST PASSÉ L'ADOLESCENCE ?

Explosive, j'ai fait les 400 coups ! Je suis reconnaissante d'être encore en vie à l'heure actuelle, je pense avoir eu des anges gardiens qui ont fait des heures sup à cette période-là. Les études m'intéressaient peu, je préférais alors trafiquer les vélomoteurs et je me suis faite virer du gymnase. Je ne vous explique pas la réaction de mes parents. Il faut quand même dire qu'à 11 ans,

je fumais le cigare, à 13 ans la pipe et que les produits illicites n'avaient aucun secret pour moi. J'étais sans foi, ni loi.

COMMENT REBONDIR ?

Je jouais du violoncelle à haut niveau et je voulais être clown, mais ce métier n'était pas dans le registre de mes parents. J'ai donc passé les examens pour devenir infirmière en pédiatrie, que j'ai réussis. Mais lors de l'entretien avec la psychologue, celle-ci a émis un préavis défavorable car selon elle, j'avais trop de caractère. Alors, je me suis tournée vers le métier d'éducatrice de la petite enfance, avec un brevet de jardinière d'enfants à la clé. J'ai travaillé ensuite durant 8 ans dans un jardin d'enfants à Genève.

ENVIE DE CHANGER D'AIR, UNE RUPTURE PAS PRÉVUE ET LE POSTE DE DIRECTRICE À LA CLÉ !

En 1995, j'ai trouvé une place à la crèche-garderie L'Arche de Noé à Yverdon-les-Bains. En parallèle, je travaillais la vigne du côté de Cartigny/GE avec mon compagnon où nous avions des projets d'œnotourisme. J'ai adoré ce métier de vigneronne, mais parfois les choses ne se passent pas comme on l'imagine. Ainsi va la vie, nous nous sommes séparés, un mois avant le mariage, après dix années de vie commune et j'ai emménagé alors à Yverdon. Et j'ai pris le poste de directrice de L'Arche de Noé. Après 10 ans dans la maison, j'ai décidé qu'il était temps de lever l'ancre.

LIBÉRER LE CLOWN CACHÉ EN VOUS !

Lorsque j'étais directrice de crèche, un jour, un enfant vient me dire au revoir et je lui dis « Salut Louis ». C'est alors qu'il me répond, en présence de sa mère Fabienne, je ne m'appelle pas Louis, je m'appelle Le Clown. Une de mes collègues lui dit alors : tu dis cela à la bonne personne, Francesca a toujours rêvé d'être clown. C'est alors que Fabienne m'interpelle et me dit, mais nous avons une troupe de marionnettistes « La Ribambelle » à Yverdon-les-Bains. Et on va faire un cours en lien avec « libérer le clown qui est caché en vous », ça vous intéresse ? C'est ainsi que j'ai rencontré Fabienne Weiler, sa famille et toute une troupe de marionnettistes. Nous avons monté des spectacles et tourné dans toute la Suisse romande, avec notre caravane-castelet et notre petit chapiteau.



Francesca, 2022



Francesca, 2022

DEVENIR DIACRE, UNE VOCATION ?

Le métier de diacre me titillait, mais je pensais qu'il ne saurait que faire d'un énergumène comme moi. Pourtant, j'ai suivi le séminaire de culture théologique durant deux ans (prérequis à la formation diaconale), tout en faisant des remplacements dans les garderies. J'étais également catéchète à la paroisse réformée d'Estavayer-le-lac. Puis, j'ai consacré deux années à la formation de diacre. Pour mon travail de diplôme, j'ai choisi le thème de « Clown en Église...chance ou folie ? », car le clown expose avec humour ses joies et ses peines, partage l'authenticité de ses états d'âme et les limites auxquelles il est confronté. Ses faiblesses, il les transforme en chemin de foi. Ce qui ne paraît pas possible à première vue le devient au gré de sa créativité, sa virtuosité. Pour moi, être diacre clown, c'est être de manière personnalisée, aimante et passionnément au service de la Vie. Je ne désire pas rester crochée au Vendredi Saint, mais j'aime vivre dans la joie de la Bonne Nouvelle, de la résurrection au quotidien !

DEUX STAGES TRÈS FORMATEURS ET UN JOB À LA CLÉ.

J'ai fait mes stages à mi-temps, afin de pouvoir mettre des épinards dans la marmite. La 1ère année, j'étais à l'aumô-

nerie de rue à Yverdon-les-Bains, lieu d'écoute, dans un camping-car, principalement dédiée aux sans-abris. Ce stage fut très formateur et je craignais de m'ennuyer en paroisse, mais c'était un passage obligé. La 2ème année, j'ai donc découvert la Paroisse de Môtier-Vully, un véritable coup de cœur. Comme une place se libérait à l'issue de mon stage, je suis diacre au Vully depuis une douzaine d'années et je ne m'y ennuie pas... j'ai même l'occasion de temps à autre d'y être diacre-clown ! Le nez rouge est pour moi... la cerise sur le gâteau !

ON ATTERIT À VESIN PAR HASARD ?

Pour moi le hasard, comme le disait Einstein, c'est Dieu qui voyage incognito. Avec Fabienne Weiler, on créait beaucoup de chose ensemble et on s'est dit que ce serait chouette de trouver des appartements proches ou des maisons contiguës. Un jour, en 2005, une amie nous appelle et nous dit « j'ai trouvé votre bonheur, un lot de deux maisons à vendre à Vesin ». Première question, c'est où Vesin ? Pour la petite histoire, je n'ai pas pu me rendre à la visite des lieux mais quand j'ai su (par téléphone) qu'il y avait ma maison rêvée, un atelier de menuiserie et un jardin, j'ai donné mon accord sans voir l'objet.

A L'ATELIER, ON REDONNE VIE ?

Totalement autodidacte, j'aime énormément bricoler, restaurer, récupérer des choses pour leur redonner vie. J'aime « les bons à rien » pour leur insuffler l'espérance et le Souffle du Grand Large (Dieu)... C'est au cœur de mon travail diaconal, comme cela l'était aussi lorsque j'étais éducatrice. Ma devise : Un pas à la fois est un pas de foi !

ET LE CÉLIBAT, ALORS ?

gros rire.....non ce n'est pas lié à ma fonction de diacre. Mon premier amour a pris le large et mon rêve serait de rencontrer un gardien de phare en Bretagne.

DANS VOTRE QUOTIDIEN, VOUS ÊTES TRÈS RÉGULIÈREMENT CONFRONTÉE À LA MORT. COMMENT L'APPRÉHENDEZ-VOUS ?

En prenant soin des vivants.

EN CETTE PÉRIODE PASCALE, QUEL MESSAGE TRANSMETTES-VOUS AUX LECTRICES ET AUX LECTEURS DU LIEN ?

Pâques est un cadeau du ciel, c'est la garantie que Dieu nous aime d'un amour inconditionnel. Alors partageons cet amour, partageons des tranches de bonheur, partageons la Vie et vivons-la.

Qu'emporteriez-vous sur une île déserte ?

une boîte d'allumettes pour en craquer une de temps à autre et me rappeler que quoi qu'il arrive, il y a toujours une étincelle d'espérance pour réchauffer le cœur.

interview réalisé par Charly Haenni

Histoire de Cugy Vesin (1700 – 2000)

Cugy et Vesin, deux villages, anciennement deux communes avec un même destin, liés depuis des siècles déjà par leur appartenance aux mêmes fiefs et seigneuries d'autrefois. Sur le plan confessionnel, nos deux villages étaient déjà réunis dans la même paroisse, avec d'autres villages environnants. Dépendant de l'agriculture et de l'artisanat, les familles, nombreuses en ce temps-là, vivaient dans la simplicité et bien modestement. De petites industries plus importantes implantées dans les plus grandes agglomérations, à Estavayer, Payerne ou Yverdon, permirent à certains de nos villageois d'améliorer quelque peu leur maigre revenu.

Un appauvrissement accentué par deux guerres mondiales, la première de 1914 à 1918, avec des conflits meurtriers. Bien que hors de nos frontières, ce conflit engendra une mobilisation générale durant laquelle nos grands-pères, engagés militairement, furent contraints de quitter leur foyer, leur ferme et leur famille, soit 240 000 hommes mobilisés près de nos frontières.

20 ans plus tard, en 1939, le tocsin annonce une nouvelle mobilisation générale. C'est la Deuxième Guerre mondiale, avec une Europe mise à feu et à sang de 1939 à 1945. Épargné des conflits une nouvelle fois grâce à sa neutralité, notre pays dut faire face à nouveau à de nombreuses privations, principalement alimentaires et du côté social, à l'afflux de nombreux réfugiés à nos frontières. Ce conflit mondial

généra plus de 60 millions de morts dans les pays belligérants. De tristes souvenirs encore présents pour certains, qui hélas resurgissent aujourd'hui en raison de nouveaux conflits proches de nos frontières, avec leur lot de souffrances et d'incertitudes bien présentes.

A relever également la crise économique de l'entre-deux-guerres de 1929 à 1936. Une grande dépression mondiale, durant laquelle plus de 8 % de la population active en Suisse est touchée par le chômage. Les exportations s'effondrent et les banques elles-mêmes font faillite. La pauvreté frappe près d'un habitant sur cinq. Une époque difficile qui a profondément marqué la population.

Après cette époque meurtrière, notre pays retrouve peu à peu un rythme de vie plus serein et paisible, avec un nouveau souffle de vitalité économique

et sociale au profit de toute la population suisse. Notre commune n'a pas failli à ce nouvel élan social et économique provoquant un formidable rebond du niveau de vie de toute la population.

Le 1er janvier 1948, c'est l'introduction de l'AVS, suivie les années suivantes par d'autres mesures positives, rentes de veuve et depuis 1960, consolidation de l'assurance maladie obligatoire, etc. Des prestations sociales appréciées par l'ensemble de la population. Sur le plan structurel et économique également, notre commune a bénéficié de nombreuses innovations générant une nette amélioration de notre mode de vie.

Le réseau ferroviaire CFF existant depuis les années 1876 entre Fribourg et Yverdon se modernise en 1946 avec l'électrification de ladite ligne, mettant au rancart la légendaire locomotive à vapeur.



Cugy, 1946



Cugy, 1946

Vers 1950, le revêtement total des routes cantonales est réalisé, suivi de la construction de réseaux autoroutiers sur l'ensemble de notre pays.

À cette même époque, l'ère du téléphone se généralise dans nos villages. Chaque ménage s'approprie ce mode de communication, alors qu'auparavant les gens allaient, en cas de besoin, téléphoner sur l'unique téléphone existant : la poste. Le téléphone privé devient l'appareil indispensable dans chaque foyer.

Le réseau électrique dans nos foyers se généralise, entraînant du même coup la moder-

nisation dans les ménages et habitations de nos grands-parents. Une ère nouvelle qui met un point final à la « popote au feu de bois », à la brosse et à la ramassoire.

La radio, un autre mode de communication, s'installe également dans nos maisons, suivie peu après de la boîte à image appelée « télévision » puis par les prémices de l'ère de l'informatique et de l'internet. Incontournable de nos jours !

Le secteur agricole n'a pas été oublié : petit à petit la mécanisation prit le dessus avec des tracteurs et des machines tou-

jours plus imposants. Par souci de rationalisation, des remaniements sont réalisés sur le territoire de nos deux villages. Des grandes parcelles reliées par la construction de chemins, la plupart bétonnés, qui facilitent l'exploitation du domaine agricole. Ils deviennent un outil de travail révolutionnaire pour nos agriculteurs et, pour le côté « ludique », permettent aux promeneurs de garder les pieds secs lors des balades à la découverte de notre territoire, en admirant la belle nature qui nous entoure.



Cugy, 1960

QUELQUES AUTRES FAITS MARQUANTS DANS NOTRE COMMUNE À RELEVER, DURANT CES 50 DERNIÈRES ANNÉES.

Dans les années 1960, la paroisse de Cugy-Vesin installe de nouvelles cloches. Ce sont les enfants des écoles de Cugy et de Vesin qui, à l'aide de palans les hissent jusqu'au beffroi. Un souvenir tangible vécu personnellement.

Mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé par leur témoignage à la réalisation de cette plage de vie de notre commune à travers les siècles. Également pour les photos mises à disposition.

Rédigé, transcrit et tiré d'archives cantonales communales et d'autres sources historiques.

Par **Roger Ansermet**



Agenda

Avril 2023

10

CHASSE AUX ŒUFS

La Maternelle Les Castors

Lieu : Grange-des-Bois

Mai 2023

5

PRISE D'ARMES

Contingent des Grenadiers
fribourgeois

Lieu : Place du village

12

PIZZAS AU VIEUX FOUR

Dames et Jeunesse de Cugy

Lieu : Vieux Four

Juin 2023

2

COURSE À TRAVERS CUGY

Club À Travers Cugy

Lieu : Place du village

3

POLYSPORTIVE

70ème anniversaire FSG
Cugy-Vesin

Lieu : Place du village

Juillet 2023

1

BALADE GOURMANDE

Jeunesse de Cugy

Lieu : Cabane des Rochettes



Pensez à recharger
votre carte pour
le compacteur



Bureau communal

Horaires normaux hors fêtes

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00-11h00	14h00-17h00
Mardi	08h00-11h00	14h00-17h00
Mercredi	08h00-11h00	14h00-18h30
Jeudi	08h00-11h00	14h00-17h00
Vendredi	08h00-11h00	Fermé

Lotos à venir

Dimanche 9 - 20h00
Gymnastique de Cugy-Vesin

Samedi 15 - 20h00
Tir de Cugy-Vesin

Samedi 22 - 20h00
Gymnastes Vétérans de Cugy-Vesin

Samedi 29 - 20h00
Fanfare paroissiale de Cugy-Vesin

Avril

Samedi 6 - 20h00
Jeunesse de Vesin

Samedi 13 - 20h00
Tir de Cugy-Vesin

Mai

Bibliothèque communale

Horaires normaux hors fêtes

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h30-18h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	09h30-11h30	15h30-18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	15h00-17h30

Journal communal en ligne



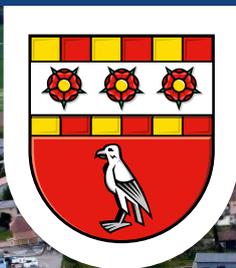
Cette édition de même que toutes les parutions des 10 dernières années sont en ligne sur notre site internet :
<https://cugy-fr.ch/administration-autorites-poste/journal-communal>

Site internet de Cugy



Beaucoup d'informations sont à disposition ainsi que les dernières actualités ; prenez le temps de le consulter : www.cugy-fr.ch
Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.





Agenda & manifestations

Chasse aux œufs

10 avril 2023

Prise d'armes CGF

5 mai 2023

Pizzas au Vieux Four

12 mai 2023

Course À Travers Cugy

2 juin 2023

Polysportive 70ème anniversaire FSG

3 juin 2023

Balade gourmande

1 juillet 2023

Don du sang (16h00 – 20h30)

23 août 2023

Don du sang (16h00 – 20h30)

18 décembre 2023

Le Lien

Equipe rédactionnelle

Roger Ansermet
Karine Duc
Alain Galley
Bernard Grandgirard
Charly Haenni
Annie Housh
Lucie Naumann
Anaïs Rey
Tatiana Veth

Graphisme

giomm.ch
Guillaume Grandgirard

Photos des villages

Roger Ansermet

Impression

Media f imprimerie SA

Parution / Tirage

Trois fois par an
950 exemplaires

IMPRESSUM